



*En avril, suivre le dicton, que nenni !
On aimerait plutôt se découvrir d'un fil,
et sans attendre mai, faire déjà ce qu'il nous plaît ...
Un brin de causette avec la p'tite Gazette ?*



Édito de M. le Maire

Bonjour à toutes et à tous !

C'est en saluant aussi le printemps arrivé récemment, que je suis ravi de vous retrouver à cette sortie d'hiver, même si c'est encore en respectant les « gestes barrières », donc d'un peu (trop) loin, et par écrit seulement.

En préparant ces quelques lignes début mars, je me disais : sera-t-on réellement plus avancé en avril qu'en mars ? Ou serons-nous encore englués dans les vaccins qui n'arrivent qu'au compte-goutte, les prévisions de vacances d'été que l'on n'ose pas faire, les réunions de famille que l'on diffère, les réunions amicales en tout petit groupe que l'on a quasiment l'impression de « voler », tout en faisant ce qu'il faut pour qu'il n'y ait pas de « cluster » ...

Faut-il voir avec un peu d'inconscience le verre à moitié plein, les plus de 75 ans tous vaccinés (en tous cas ceux qui le souhaitent, beaucoup, en fait !), ou le verre encore un peu vide, avec les plus de 70 ans qui ont du mal à trouver un rendez-vous dans les centres de vaccination toujours pris d'assaut ?

Le CCAS et le Conseil Municipal ont été au travail pour vous accompagner, apporter des services et une qualité de vie qui fassent avancer notre village vers toujours plus d'attention à tous, à nos anciens, aux jeunes, aussi, aux associations qui « piétinent » en attendant la fin de la pandémie pour reprendre leurs activités, nos activités !

Une chose est sûre, nous aspirons tous à nous rencontrer, à retrouver notre vie sociale et à voir des visages découverts.

Avec la santé pour chacune et chacun, c'est le vœu le plus cher que je formule pour nous tous, en espérant que le milieu de l'été verra cette réouverture !

Nous y redécouvrirons les joies de la vie en collectivité, et peut-être aussi les petits tracassés, les nuisances sonores sur lesquelles j'attire d'ores et déjà l'attention de chacune et chacun :

Que cet été favorise les occasions de retrouvailles, pas celles des « disputailleries ».

Cela tient aussi à chacun de nous !

En résumé, tous les bons côtés du voisinage, de la vie de village, d'un cadre de vie agréable !

Très beau printemps, et très bel été !

Jean-Marc DUPON

► AU FIL DE LA VIE MUNICIPALE ...

ÉCHOS DES CONSEILS

avec un extrait des décisions prises les 16 novembre, 16 décembre 2020 et 25 février 2021, toutes les délibérations étant consultables en mairie et sur www.viterne.fr :

- Prorogation du plan d'aménagement de la forêt communale (1200 ha) avec l'ONF pour une durée ramenée à 3 ans, et son renouvellement d'ici au 31/12/2023, tenant compte des nouvelles conditions climatiques et biologiques.
- Majoration de la taxe d'aménagement de la zone « République » à 9% et de la zone « Vaux de Rumvaux » à 14%, en vue du financement des travaux à engager dans ces secteurs.
- Renouvellement de la convention fourrière avec le Refuge du Mordant à Villey-St-Etienne pour un montant annuel de 318 € TTC.
- Fixation des **nouveaux** tarifs pour le cimetière communal, non révisés depuis 2012 :
 - Concession 30 ans : simple 90 € / double 180 €
 - Columbarium 30 ans : 400 € - Jardin du Souvenir : 60 €
- Programmation des travaux sylvicoles en forêt pour 2021, représentant une dépense de 11 122.89 € HT, au regard des préconisations de l'ONF et en conformité avec les restrictions budgétaires.
- Conventonnement avec la CCMM pour le contrôle technique et fonctionnel des poteaux incendie et l'intégration des données dans la base informatique du SDIS, au prix unitaire de 30 € TTC.

• Approbation du compte administratif 2020 →

Recettes	Dépenses	Excédent
695 278.57 €	495 209.66 €	200 068.91 €

• Répartition des subventions 2020 aux associations et clubs →
En complément de la Gazette n° 15

SUBVENTIONS 2020		€
Union Familiale		200
USVM		700
Anciens pompiers		150
La Fontaine		629
Amicale des pompiers		400
Reg'Arts		150
Divers		2 771
Total		5 000

• Prochain Conseil Municipal lundi 12 avril, avec notamment à l'ordre du jour le vote du budget primitif 2021 et des taux d'imposition.

EN COULISSE

- ▶ Jusqu'à nouvel avis, report et mutualisation des élections départementales et régionales aux dimanches 13 et 20 juin 2021.
- Si besoin, inscriptions sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 mai.
- Appel aux électeurs pour assurer à nos côtés la fonction d'assesseur pour ce double scrutin. Merci !
- ▶ PLU de Viterne approuvé en Conseil Communautaire le 15 octobre 2020, dorénavant à la disposition du public en mairie, et publié sur www.viterne.fr.
- ▶ Lancement avec la CCMM de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**, avec des séances de travail pour les élus sur le zonage du village et la structure de la rue, et une réflexion en cours sur l'aménagement de la rue Suzanne Kricq (Vaux de Rumvaux).
- ▶ **Nouveau** : extension jusqu'au niveau bac+3, à partir de 2021, pour les récompenses aux jeunes diplômés de Viterne, afin de mettre également à l'honneur la poursuite des études. Veuillez apporter un justificatif en mairie avant le 30 novembre 2021.
- ▶ **Nouveau** : offre d'un ouvrage de l'APMM sur notre commune de Viterne (patrimoine, vieux métiers ...) aux nouveaux habitants à compter de 2021, se présentant en mairie lors de leur installation et/ou inscription sur les listes électorales.
- ▶ Assistantes maternelles, pourquoi pas vous ? Il y a un réel besoin pour les petits bouts de chou à Viterne. La Municipalité se propose de vous accompagner dans vos démarches pour obtenir l'agrément.
- ▶ Le Conseil des Jeunes à Viterne se prépare, affaire à suivre ...

NOUVEAUX HORAIRES

MAIRIE - Depuis le 1^{er} avril 2021, ouverture provisoire du secrétariat de mairie au public sur 2 créneaux, jusqu'à nouvel avis (Covid), par Anne :

- les mardis de 17h à 18h & jeudis de 17h à 18h45

Privilégiez si possible les contacts par téléphone ou courriel (voir page 8). Vous déplacer seulement en cas de nécessité impérieuse, et sans être identifié « cas contact », dans le respect des gestes barrières et des consignes de l'ARS.

POSTE - Depuis le 1^{er} décembre 2020, nouveaux horaires de l'agence postale communale pour une meilleure amplitude d'accueil aux habitants (voir article dans gazette n°15), par Martine :

- en matinée, les lundis, mercredis et samedis de 9h à 11h45
- en fin d'après-midi, les mardis et jeudis de 16h à 18h45
- fermeture les vendredis.

♪ *Et maintenant, que vais-je faire, de tout ce temps ...* ♪ Gilbert Bécaud - Chanteur

POINT TRAVAUX – liste non exhaustive - avec l'aide de
Mélanie FRECHE, Jean-Pierre OUDENOT, Jean-Marc DUPON et Hervé THOMAS-MULLER

Réalisés

- ▶ Installation de la bâche à incendie sise « Vaux de Rumvaux », et sa clôture ;
- ▶ Remplacement de tuiles et chevrons sur la toiture de l'ancienne école ;
- ▶ Belle rénovation par Hervé de la cage d'escalier desservant l'appartement à l'étage au 17 rue de la Mairie : changement de la fenêtre, mise aux normes de sécurité du garde-corps, pose d'une VMC ;
- ▶ Contrôle des bornes incendie et référencement auprès du portail du SDIS ;
- ▶ Vérification des installations de sports et de l'aire de jeux (réparation du jouet à bascule).



En cours

- ▶ Réfection de nids-de-poule sur les voiries ; ▶ Révision du chauffage de l'église ;
- ▶ Reprise de l'étanchéité des fenêtres de toit de l'appartement de l'ancien presbytère ;
- ▶ Remplissage de la bâche à incendie ;
- ▶ Mise en peinture des mascarons à tête de lion de la fontaine du Jet d'Eau ;
- ▶ Sécurisation des accès au terrain de foot ; ▶ Remise en état du toboggan du petit parc à jeux.



En projet

- ▶ Embellissement du village, avec la création d'un massif fleuri sur le parvis de l'église, côté escalier, en utilisant la terre provenant du terrain de la bâche, et également avec l'aménagement du talus à l'entrée de la rue Léon Blum, sur la droite, en prévision de plantations à l'automne ;
- ▶ Nouveau jeu au petit parc pour les enfants ; ▶ Ajout d'un 3^{ème} columbarium au cimetière ;
- ▶ Remise à niveau des pavés et réfection des joints devant le Monument aux Morts ;
- ▶ Mise en valeur des panneaux en finition bois lasure de la façade de la salle communale + mur côté jardin ; ▶ Mise en peinture des ferronneries ceinturant l'église ;
- ▶ Remplacement et déplacement du défibrillateur (nouvelles normes, proximité mairie et salle polyvalente) ;
- ▶ Amélioration de l'aménagement de la mairie, notamment pour une meilleure accessibilité aux personnes âgées et handicapées, et aux sanitaires.

LA FIBRE – déploiement par LOSANGE de l'internet Très Haut Débit depuis le 15 mars 2021 à VITERNE

- 📄 Démarchage, commercialisation des abonnements, raccordement final par les fournisseurs d'accès.
- 📄 Une question ? En mairie, ou auprès de M. Sylvain Kostrzewa qui vous propose son aide. Merci !
- 📄 En savoir + également sur : www.viterne.fr et www.losange-fibre.fr

Numérotations des rues du village ?

par M. le Maire :

Des difficultés d'identification d'adresses pour l'installation de la fibre dans nos rues donnent l'occasion de confirmer ce que nous savions tous déjà : la plupart des rues de notre village, où il y a eu des constructions ces 30 dernières années, se retrouvent avec des numérotations « abracadabrantiques », comme aurait dit un Président de la République, connu pour ses appétences rurales ...

Mais ce sont aussi des colis perdus, des livreurs égarés, des amis incertains d'arriver à la bonne adresse, qui nous ont aussi interpellé ... ou nos voisins, ou la mairie !

Ne faudrait-il pas reprendre les numérotations, par exemple de la rue Léon BLUM, de la rue Julien JOLY, du bas de la rue SENCERT... et du haut, du bout de la rue JEANDIDIER BRIGEOT, et ça et là, quelques plus petits secteurs où tout le monde cherche ses repères ?

À la suite de problèmes successifs soulevés par LOSANGE, l'installateur de la fibre, nous en dressons la liste en Mairie, alors n'hésitez pas à nous les signaler !

Je sou mets ce sujet à votre réflexion. Au départ, il va surprendre, un peu gêner, obliger à modifier nos habitudes, engager certains frais. C'est vrai. Mais ne serons-nous pas satisfaits de l'avoir fait ? Toutefois, attendons que la fibre soit déjà bien connectée chez les habitants intéressés, celle-ci ayant été en fin de compte le révélateur d'un problème déjà connu. Ne créons pas le trouble avant les phases essentielles de son installation dans nos foyers, puis échangeons à ce sujet. Merci d'avance !

WWW.VITERNE.FR - bienvenue sur le site !

- 📄 Inscrivez-vous à la lettre d'information ViterNews envoyée par mail par Nathalie, et rejoignez ainsi la communauté des 190 abonnés viternois.
- 📄 Afin de veiller à informer tous les habitants, plus ou moins férus d'internet, vous constaterez quelques petites redondances dans cette Gazette, avec des actualités parfois déjà publiées sur notre site web, en fil continu. Chers ViterNautes, merci pour votre compréhension.

- ▣ Recherche en cours avec Sylvain de facilités techniques, pour permettre par exemple la validation directement en ligne de formulaires (commandes groupées, enquêtes, sondages ...).
- ▣ À votre disposition sur le site « perdu / trouvé » : matou, toutou, clefs, téléphones ... ça marche !
- ▣ Développement en cours d'une rubrique + complète consacrée aux affouages, sujet suscitant un vif intérêt au regard des statistiques de fréquentation de notre site !

Les commissions municipales **Communication** et **Ressources Forestières** coopèrent déjà en ce sens. ↓
 Vos connaissances sont également les bienvenues pour enrichir ce sujet, contactez-nous !

LES AFFOUAGES - exploitation jusqu'au jeudi 30 septembre 2021 inclus par **Mathieu NÉEL**
 avec l'aide de **Martial KLEIN, Jean-Pierre OUDENOT, Olivier COLNET et Jean-Marc DUPON**

L'affouage, du latin « affocare » (se chauffer), est une pratique de l'Ancien Régime, permettant au seigneur des lieux d'accorder le droit aux villageois de couper et récolter du bois de chauffage sur les terres de son fief.

À Viterne, dès 1733, un long procès consacré à « l'affaire du bois des 400 arpents » opposa la commune, qui en revendiquait les droits, au comte de Germiny.

Après jugement, c'est en 1810 que notre village retrouva la pleine jouissance de ce lieu, faisant partie du bien connu « Bois du Feys », lieu de l'affouage en 2021 ! (voir archive encadrée salle de la mairie)

Après la Révolution française, il faudra attendre 1827 pour la promulgation d'un Code forestier supprimant les coutumes féodales, et c'est aujourd'hui l'Office Nationale des Forêts (ONF) qui règle l'affouage des massifs gérés par ses soins.

L'affouage est une possibilité, et non une obligation de la part de la commune.

En effet, chaque année votre Conseil Municipal décide de bloquer une partie des produits issus de la coupe à la part d'affouage. Sur proposition de l'ONF, le conseil vote ensuite le choix des parcelles, le mode d'exploitation, l'attribution des lots par le traditionnel tirage au sort, et les sanctions éventuelles en cas de non-respect des règles.

Pour rester un moyen de chauffage peu onéreux et accessible au plus grand nombre, le conseil fixe la taxe d'affouage dans cet esprit (90 € en 2020-2021).

Tout Viternois possédant un domicile fixe et réel sur la commune est éligible () à l'affouage.*

Si le prix ne constitue pas en soi un frein, la commune enregistre depuis plusieurs années une chute des vocations, avec une perte de 46% d'affouagistes en 5 ans (68 en 2021). Peut-être les raisons sont-elles à trouver parfois dans les difficultés d'exploitation ...

Cependant les affouagistes contribuent par cette pratique, dans le respect des consignes préservant la nature, à la bonne santé de notre forêt communale et à sa régénération.

() Le « droit à l'affouage » ne s'acquiert pas par le jeu de la prescription trentenaire, et il est incessible (ne peut être cédé ou transmis à un tiers, étant lié à la qualité de résidant sur la commune).*

CCAS - en action pour le « bien vivre ensemble » !

par **Dominique GERARD**



Depuis la constitution de votre Centre Communal d'Action Sociale en été 2020, ses membres se sont impliqués dans bien des missions solidaires à votre service :

Tout d'abord le Noël de nos chers Aînés, en répertoriant les habitants de 70 ans et +, en choisissant à leur attention un colis plus festif « pour se faire un peu plaisir en ces temps difficiles », et en le leur distribuant par une petite visite à domicile, moments d'échanges bien sympathiques.

Nos remerciements pour votre accueil très chaleureux.

Suivi des personnes en difficultés, accentuées par la crise sanitaire. À partir d'une réflexion commune et de la connaissance du village, identification des personnes concernées pour une assistance pratique (mobilité) et/ou psychologique (isolement).

À nouveau, un partage bienveillant lors de visites ou d'appels téléphoniques, et enrichissant tant pour ses bénéficiaires que pour les membres du CCAS.

Accompagnement des personnes prioritaires et volontaires à la vaccination, suite à l'ouverture du centre à Neuves-Maisons par la CCMM : informations, aide à la prise de rendez-vous et au déplacement.

Une nouvelle occasion de communiquer avec nos concitoyens, et de nouer des liens de proximité mutuellement gratifiants.

*Enquête auprès de tous les habitants (merci pour vos 27 réponses) pour élargir les commandes groupées de fioul et initier la distribution de pellets *, afin de se chauffer à prix négociés.*

* **Nouveau** - 1^{er} achat groupé de pellets envisagé cet été, les personnes listées seront prochainement contactées.

*Une question « mutuelle » (prix, accès aux soins) ? Contactez le CCAS et son référent Jean-Marc NUEL.
Et bien sûr, réflexions sur d'autres idées plus distrayantes : après-midi récréatif avec les Aînés, jardins partagés et participatifs, petit marché de producteurs, bourse puériculture ...*

► ÉTAT CIVIL 2^{ème} semestre 2020 (1^{er} semestre 2020 – voir Gazette n°15)

♣ NAISSANCES

ROUBLOT Martin le 5 juillet - BOYAT Célia le 20 juillet
BARBIER Camille Jeanne Odette le 30 juillet - YGUEL Victor Hannibal le 5 août

♣ MARIAGES

RACHAT Lindsay et NACHTEGAEL Dominique le 8 août - JANO Aline et ABEAUCOURT Mickaël le 29 août
VAILLANT Charlotte et NIANG Abdoulaye le 3 octobre

♣ PACS

DIAS DA CRUZ Julie et MARTIN Benoît le 24 septembre
CHEVILLON Adélaïde et GUERGADIC Erwan le 29 octobre

♣ DÉCÈS

PHULPIN Monique le 29 août - ROYER Renée épouse TOMBOIS le 1^{er} septembre
OUDENOT Elise épouse HALTER le 30 septembre - ABRAHAM Suzanne épouse LEFEBVRE le 23 octobre
MARCHAL Pierre le 7 décembre - REMY Michel le 21 décembre

♣ Bienvenue aux NOUVEAUX HABITANTS 2020

M. Cyrille THIRIET - Mme Dominique REIMUND, M. Serge FAGOT et leur fils

♣ Félicitations aux JEUNES DIPLÔMÉS 2020

récompensés par un chèque cadeau remis par M. le Maire lors d'une petite visite à la maison
Brevet des collèges pour Romain FONTAINE - Adrien MALO - Gabriel PELTE
Baccalauréat pour Manon BEDU - Léa MOUGENOT - Paul SEIDEL

RECENSEMENT – source INSEE (millésime 2018)

- Population légale de Viterne au 1^{er} janvier 2021 : **742 habitants**.
735 pour la population municipale (avec une quasi parité hommes/femmes) + 7 pour la population comptée à part (résidences secondaires).
- Au total, 330 logements et 310 ménages fiscaux sont répertoriés.
- Recensement de notre commune, initialement prévu début 2021, reporté à 2022.

► INFOS TERRITOIRE & CCMM ...

VACCINATION EN MOSELLE ET MADON - depuis le 23 février 2021

Prise de rendez-vous au centre culturel Jean L'Hôte à Neuves-Maisons, dorénavant accessible depuis le 27 mars aux personnes de + de 70 ans, sur rendez-vous via :

→ la plateforme départementale d'appel ☎ 03 83 85 13 00

→ le site web 🌐 www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/neuves-maisons.

À noter, la vaccination avance bien à Viterne pour la population ciblée, grâce à la mobilisation des membres du CCAS, ceux-ci restent à votre disposition.

HABITAT

En préparation, un nouveau règlement d'aide à la rénovation thermique pour un gain énergétique, afin d'encourager les travaux pour améliorer les conditions de vie et de logement des habitants en hiver et en été (isolation, chauffage, ventilation), pour les ménages les plus fragiles et modestes.

N'hésitez pas à nous solliciter en mairie pour vous orienter sur les aides disponibles via la CCMM.

GÉOLOCALISATION

Découvrez le Pays Terres de Lorraine sur le portail : 🌐 cartographie.terresdelorraine.org/portail
avec 4 applications concernant les services du quotidien sur notre territoire :

Vivre ici - Tourisme et Patrimoine - Consulter cadastre – Centre de vaccination (depuis peu !).

🎵 *À la campagne, y'a toujours un truc à faire, aller aux champignons,
couper du bois, prendre l'air ...* 🎵 Bénabar – Chanteur

LES MARCHÉS DE MOSELLE ET MADON - *pour une consommation locale*

Les producteurs fermiers et artisans prennent soin de votre assiette en 2021 selon le calendrier prévisionnel suivant : 16/04 à Pont-St-Vincent - 21/05 à Thélod - 18/06 à Flavigny - 16/07 à Maron - 20/08 à Pierreville - 17/09 à Richardménil - 15/10 à Maizières - 19/11 à Méréville – et 17/12 à Neuves-Maisons. Sans oublier tous les samedis matin le marché à Neuves-Maisons, rue Jules Ferry, avec également des produits locaux le 1^{er} samedi du mois (viandes, légumes, fromages, bières, miel ...).

L'AQUA'MM

Après une brève ouverture à la natation scolaire et à certains publics prioritaires, de nouveau une fermeture depuis le 6 avril pour tout public.

LA FILOCHE

Après une panne informatique, réouverture de la médiathèque depuis le 3 avril avec des horaires adaptés au couvre-feu. Pas d'accès aux espaces multimédia et ludothèque.  www.la-filoché.fr

LA DÉCHETTERIE

Retour aux horaires habituels depuis le 29 mars, avec une fermeture à 18h30 (au lieu de 17h30) les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

LES ENCOMBRANTS

Service de collecte à domicile (mobilier, appareils ménagers), gratuit et sur rendez-vous, 3 fois par an, à l'identique du T'MM+, réservé aux personnes à mobilité réduite et/ou âgées, et dorénavant sur inscription préalable en mairie.

Puis contact de l'usager éligible directement par la Covalom, la semaine précédant la collecte pour fixer le créneau de passage. En 2021, semaines du 14 au 18 juin, et du 18 au 22 octobre.

► CADRE DE VIE ...

NOTRE ÉCOLE

avec l'aide de **Stéphanie BELTRAMI**



◆ Dans le cadre de la carte scolaire 2021-2022 de la Meurthe-et-Moselle, fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, compte tenu d'un effectif insuffisant de 72 écoliers en 2020, estimé à 68 en 2021, et pour un seuil requis à + de 81 élèves pour la maintenir. Les niveaux seront donc répartis.

◆ Inscriptions sur rendez-vous auprès de l'école pour la rentrée prochaine, des enfants nés en 2018 ou nouveaux arrivants, + constitution d'un groupe de « toute petite section » pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2019 ►  03 83 52 72 11 ou  ce.0541172f@ac-nancy-metz.fr

◆ Renouvellement par la mairie de la plateforme numérique sécurisée **One**, réseau social éducatif des écoles primaires, et véritable carnet de correspondance. Nous encourageons les parents à utiliser ce dispositif afin de suivre le parcours scolaire de leur enfant, en lien avec l'école et les institutrices.

◆ **par M. le Maire, rappel** de l'interdiction stricte de circulation de tous véhicules à moteur devant l'école (côté mairie), pendant les heures d'entrées et sorties des enfants en semaine (8h15-8h45 / 11h45-12h15 / 13h15-13h45 / 15h45-16h15), pour leur sécurité. Stationnement provisoire possible :

→ rue de la République,

→ côté rue Antoine, au bas de la rue de la Mairie, avec la décision de remonter le panneau de signalement au niveau du Monument Aux Morts, vous permettant ainsi de circuler avec prudence jusqu'à la limite de la Fontaine des Écoles « le bénitier », et de manœuvrer pour repartir.

En vous engageant à respecter cette zone de sécurité à proximité immédiate de notre école, nous souhaitons bien sincèrement vous éviter tout risque de contravention, en € comme en points ...

NOTRE FORÊT

♠ Fin des calendriers de chasse, et en cette belle saison, c'est reparti pour les flâneries, rêveries, balades avec toutous, randonnées, courses ... dans notre forêt communale, et à moins de 10 km !

♠ Nos remerciements aux chasseurs du bois du Juré loué par M. LESSINGER, soucieux de la nature, pour le ramassage récent de débris divers et variés, notamment sur le circuit des Croix, ainsi qu'aux promeneurs et affouagistes engagés également dans cette action citoyenne.

♠ Rappelons-nous que la forêt ne recycle pas les déchets. Préservons ensemble notre patrimoine naturel par un comportement responsable.



« La forêt est un état d'âme » Gaston Bachelard - Philosophe

EMBELLISEMENT

C'est de saison également, et possible sans restriction ! Agrémentons, fleurissons nos jardins, perrons, terrasses, façades, fenêtres ou balcons, visibles de la voie publique, pour un beau village au diapason. Nous envisageons d'ailleurs de (re)constituer un jury (élus et habitants) pour distinguer les coups de cœur et talents. Modalités en cours ... *d'éclosion* ☺

COLLECTE

♣ **Des bacs noirs** pour les ordures ménagères 1 fois par quinzaine : les lundis matin 12 et 26/04 – 10 et 25/05 – 7 et 21/06 – 5 et 19/07 – 2, 16 et 30/08 – 13 et 27/09 – 11 et 25/10 – 8 et 22/11 – 6 et 20/12. Afin de minorer la part incitative de votre taxe, inutile de sortir et présenter à la collecte vos poubelles non remplies, ou attachez-y l'étiquette rouge le mentionnant (en mairie, sous réserve de stock).

♣ **Des sacs jaunes** (disponibles en mairie) pour les emballages recyclables tous les vendredis matin, à sortir la veille au soir et en vous assurant de bien fermer le lien pour éviter toute dispersion dans la rue.

♣ **Des déjections canines**, lors de vos pérégrinations avec vos petits compagnons, avec un **nouveau** et 3^{ème} distributeur de canisacs, installé depuis novembre vers les machines à pain. Servez-vous !

► Malin ! Pour vous aider, un petit **mémo-tri** pratique « Où jeter quoi ? » de la CCMM, listant les déchets et leur destination par type de contenant, disponible, soit en version papier aimanté (en mairie sous réserve de stock), soit en version numérique sur  www.viterne.fr

BENNE À DÉCHETS VERTS – *rappel !*

Bien respecter la limite de chargement indiquée, pour conformité aux normes d'enlèvement et de transport de la Covalom. En cas de dépassement, il est impossible de l'évacuer.

Ce n'est pas la mission d'Hervé ou d'un élu, de tasser le contenu préalablement. Merci !

Quant à la plateforme de compostage de Maizières / Xeuilley, de par son dimensionnement, elle n'est pas accessible aux habitants de Viterne.



Ça déborde !!

HORAIRES BRICOLAGE & JARDINAGE

dans le respect de nos voisins, sur arrêté municipal et ... impératif :

Lundi à vendredi 8h à 20h & Samedi 9h à 12h et 15h à 19h & Dimanche et jour férié 10h à 12h.

► DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS ...

AGENDA VITERNOIS

❖ Les idées ne manquent pas pour créer du lien ... et se retrouver.

Les associations s'adaptent, en programmant et espérant maintenir des rendez-vous tant attendus, ou en se proposant également d'improviser et de vous informer au moment propice (*La Fontaine ...*).

- Pétanque avec *la Boule Viternoise* les dimanches 9 mai, 20 juin, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre + mercredi 14 juillet
- Annulation par la municipalité de la Commémoration du 8 mai 1945 ; • 14 Juillet en attente ...
- Messe à Viterne – samedi 22 mai à 17h30 (Pentecôte)
- Randonnée pédestre avec *l'Union Familiale* – dimanche 13 juin
- Journée du Patrimoine avec *l'APMM* – dimanche 19 septembre de 9h à 18h
- Loto avec *l'Union Familiale* – dimanche 31 octobre
- Fêtons le Beaujolais Nouveau avec *l'Union Familiale* – samedi 20 novembre
- Visite festive du Père Noël avec *l'Union Familiale* - samedi 18 décembre

❖ **Agenda prévisionnel** non exhaustif, et sous réserve des consignes sanitaires en vigueur le jour J. Veuillez-vous rapprocher des organisateurs pour toute information complémentaire.

La Bib' de nos fidèles bénévoles – *place de la mairie*

Évadons-nous également par la lecture ! On apprend, on se distrait, on voyage de chez soi, dans bien des univers, avec ces nombreux livres et BD à notre disposition, pour petits et grands.

Accueil sympathique les mercredis de 10h à 12h. Fermeture provisoire les samedis matin en avril.

Le monde a changé, il s'est déplacé quelques vertèbres ... 🎵 Julien Doré – Chanteur

Les Amis du Patrimoine en Moselle et Madon

- M. Germain REIGNIER à Viterne, est le nouveau Président de l'APMM, dans la poursuite de son engagement.



- Vivement la **Journée du Patrimoine à Viterne**, manifestation gratuite prévue dimanche 19 septembre, sur le thème « la vie des anciens à Viterne » pour faire (re)découvrir les vieux métiers et les atouts de notre beau village, un évènement fédérateur qui nous donne déjà du baume au cœur ...

Au programme : expositions, balades en calèche, ateliers, concerts, randonnée, théâtre, cinéma, maquettes et jeux, buvette avec petite restauration, vente de produits avec les fameux sous Viternois ...

- L'APMM vous propose également tout au long de l'année :

→ des visites guidées (fontaines, croix, calvaires) par petits groupes ;

→ 3 livres de qualité : « Viterne », « Viterne, ses vieux métiers » et « La Grande Guerre en Moselle et Madon », en vente auprès de l'association et en mairie.

► UN PEU D'HISTOIRE ...

Mise en lumière du **150^{ème} anniversaire de la Guerre 1870-1871**

par **Nathalie LEMOINE**, sur une idée de **Jean-Marc NUEL**

La pandémie a empêché bien des manifestations en 2020 et 2021, notamment pour célébrer cette guerre oubliée, voire peu enseignée, car il faut bien le dire, perdue ...

Le 19 juillet 1870, l'Empire français déclare la guerre au royaume de Prusse, suite à une longue série de provocations diplomatiques.

Les 2 armées entrent alors dans un conflit inégal, de par leur force et stratégie militaires. Gardons en mémoire les batailles de *Mars-la-Tour*, *Gravelotte*, *Bazeilles* ... pas bien loin.

Il y a 150 ans, cette guerre a pour conséquences le changement de régime politique (chute du Second Empire, proclamation de la Troisième République, la Commune de Paris), l'Annexion de l'Alsace et d'une grande partie de la Lorraine, avec de pénibles sacrifices au terme du Traité de Francfort signé le 10 mai 1871 (restitution par le traité de Versailles en 1919), et

la naissance du département de la Meurthe-et-Moselle, le 7 septembre 1871, nouvelle frontière à l'est.

S'ensuivent 75 ans d'une période d'antagonisme franco-allemand, culminant avec les deux guerres mondiales, puis 75 ans d'un continent enfin en paix, après la réconciliation en 1945, présageant ainsi la construction européenne ...

← Le saviez-vous ?

Dans la salle du cadastre en mairie, une belle carte de l'Europe et du bassin méditerranéen a été dessinée sur le mur, probablement par un maître d'école pour sa classe, soulignant justement au crayon les contours de cette frontière en 1871.

Un tirage grand format est prévu pour préserver la mémoire de cette « fresque », avec l'aide de l'Atelier →

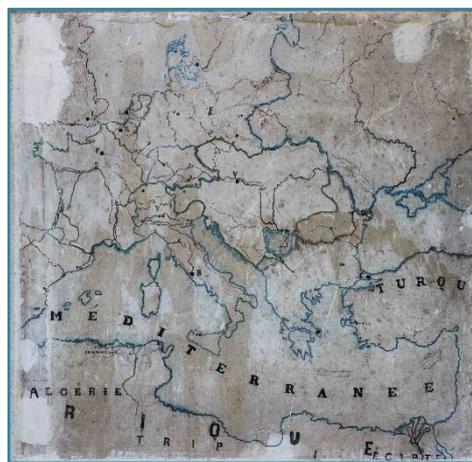


Photo de Jean-Marc NUEL - Reg'Arts
Avec nos remerciements



Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27

✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 www.viterne.fr

Accueil mardi de 17h à 18h & jeudi de 17h à 18h45

Responsable de publication M. Jean-Marc DUPON - Maire

Création rédaction coordination Mme Nathalie LEMOINE - 3^{ème} Adjointe

Merci aux élu(e)s, Anne et Hervé, pour leur coopération



Tous les numéros sont disponibles en mairie et sur le site internet
Impression par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

